



CABINET DU PRÉFET
Service de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 7 février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jean-Luc Marx, préfet de la région Grand Est, installe le nouveau comité de massif des Vosges

Le comité de massif des Vosges, renouvelé dans le cadre de la loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne du 28 décembre 2016, s'est réuni le 7 février 2018 à Saint-Dié-des-Vosges, sous la présidence de Jean-Luc MARX, préfet de la région Grand Est, préfet coordonnateur de massif.

57 autres membres représentatifs de la diversité des acteurs du massif composent ce comité, qui a pour tâche de définir les objectifs et les actions pour le développement, l'aménagement et la protection du massif des Vosges qui s'étend sur 580 communes, 7 départements et 2 régions.

Lors de la séance du 7 février, le comité de massif des Vosges a notamment élu Jean-Paul OMEYER, vice-président de la région Grand Est, en tant que président de la commission permanente et coprésident du comité.

Les différentes commissions seront rapidement réunies afin de fixer leur cadre de travail et déterminer les dossiers qui leur seront confiés pour les six années à venir, afin de mettre en œuvre dans le massif des Vosges le nouveau pacte entre la Nation et la montagne voulu par le législateur.

Retrouvez toutes les précisions dans le dossier de presse joint.

Contact presse : Préfecture du Grand Est – Aurélie CONTRECIVILE
Chef du service de la communication interministérielle
Tél. : 03 88 21 68 77 - 06 73 85 16 45

Site Internet de la préfecture : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/>

 <https://twitter.com/PrefAlsace67> –  <https://www.facebook.com/PrefetAlsaceBasRhin>